



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

BASE DE LOISIRS DU MARSAN MISE A DISPOSITION D'UNE PARTIE DU LAC DE BAIGNADE ACTIVITES DE CANOË-KAYAK ET D'AQUAGYM

Mont de Marsan Agglomération, gestionnaire de la Base de Loisirs du Marsan, sise lieu-dit Menasse à Saint-Pierre du Mont, souhaite développer des activités ludiques et sportives sur le site pendant la période estivale.

Dans cette perspective, la communauté d'agglomération a décidé de mettre à disposition une partie du lac de baignade (surface approximative de 30 m²) pendant la période estivale à toutes structures, privées ou associatives, pouvant dispenser des activités ludiques et sportives, de la manière suivante :

- un après-midi par semaine pour une activité de canoë-kayak ;
- ¾ d'heure 2 fois par semaine (en matinée et après-midi) pour une activité d'aquagym, en dehors des heures de baignade.

Les structures intéressées peuvent faire acte de candidature en déposant un dossier **au plus tard le mardi 19 juin 2018 à 12h00**, comprenant :

- un descriptif du projet proposé, précisant la tarification appliquée ;
- les certifications nécessaires à l'activité concernée ;
- les moyens humains et matériels dédiés ;
- une attestation d'assurance en responsabilité civile.

Montant de la redevance d'occupation : 50 euros pour la saison.

Critères de sélection des projets :

- capacités professionnelles et techniques,
- adéquation du projet proposé,
- tarification.

Adresse de dépôt des candidatures (par voie postale ou contre récépissé) :

Mont de Marsan Agglomération
Pôle Technique (service aménagement) – 8, rue du Maréchal Bosquet
40000 Mont de Marsan

Renseignements complémentaires :

Mme Martine HEBRARD – 05 58 71 38 36 – martine.hebrard@montdemarsan-agglo.fr